

A vos agendas...

RPI BILLIO-GUÉHENNO

CARNIVAL

VENDREDI 20 MARS 2026
DÉPART À 10H DE L'ÉCOLE / RETOUR À 11H À L'ÉCOLE

DÉFILÉ EN MUSIQUE DANS LES RUES DE GUÉHENNO
CONCOURS DU PLUS BEAU DÉGUISEMENT
GOÛTER OFFERT PAR L'APEL

ENFANTS & PARENTS, VENEZ DÉGUISÉS !

RPI BILLIO-GUÉHENNO
02.97.42.32.56

DE 17H30 À 19H

PORTES OUVERTES RPI BILLIO-GUÉHENNO

L'école Sainte-Anne (RPI Billio-Guéhenno) vous ouvre ses portes le **vendredi 20 mars de 17h30 à 19h00** pour venir découvrir l'école, rencontrer les enseignants et les élèves et se familiariser avec les différents services de l'école !

VENDREDI 20 MARS

- ✓ VISITE DES CLASSES ET DE L'ÉCOLE
- ✓ RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS
- ✓ ATELIERS AVEC LES ÉLÈVES
- ✓ VERRE DE L'AMITIÉ OFFERT PAR L'APEL
- ✓ VENTE DE LIVRES "LIRE C'EST PARTIR"

CONTACTEZ-NOUS

<https://rpbillioguehenno.wixsite.com/ecole>
02.97.42.32.56
eco56.stean.guehenno@e-c.bzh

JARRET FRITES

Samedi 28 Mars

SUR PLACE / À EMPORTER*

SMS au 0682954140
Ou auprès d'un élève de l'école

13€ jarret ou jambon à l'os
11€ à emporter
7€ - 12 ans

BILLIO
Salle du Tilleul

Soirée organisée par l'école du RPI Billio Guéhenno

STAGE BREIZH MÔMES 2026

DÉCOUVERTE CULTURE ET DANSE BRETONNE
Enfants à partir de 6 ans
Salle des fêtes de BILLIO

Vendredi 17 Avril 9h30 - 18h
Bal pour enfants : 18h-19h30

Samedi 18 Avril 9h30 - 12h

TARIF : 10€

Inscription obligatoire : 06 67 17 94 92
Proposé par Le Cercle Celtique Tal-ouz-tal

LE P'TIT DJEUVNO

Informations communales

Nouvelle application « Mon village »

La commune de Guéhenno bénéficie désormais d'un nouvel outil de communication digitale, innovant et participatif.

Suivez la mairie, les associations et les commerces dont vous souhaitez connaître les actualités grâce à des notifications en temps réel sur votre smartphone. Accédez à une information locale et ciblée grâce à un parcours personnalisé en le sectionnant vous-même, à la fois, les notifications de votre commune et celles des communes environnantes adhérente à l'application.

Conçue comme un service d'utilité publique, l'application **Mon Village** permet la circulation d'une information claire, rapide et efficace sur Guéhenno.

Canal de communication de référence entre le communauté de commune, la mairie, les associations, les commerces, les habitants et les visiteurs, **Mon Village** offre une portée locale, sans précédent des acteurs présents au cœur de votre vie.

A travers la rubrique « Ma commune », mon village vous donne accès, en un clic, à un éventail de fonctionnalités :

-Informations essentielles (email, téléphones, horaires, ...)

-Vue d'ensemble des acteurs locaux de la commune

-Annuaire des services de la mairie

-Agenda de l'ensemble des événements

-Documentation en matière d'urbanisme,

-Accès rapide à la météo sur la commune, la presse locale, ...

Cette application représente, par ailleurs, un véritable vecteur de citoyenneté en vous permettant de partager, de façon collaborative, un service de signalements (incidents/objets perdus ou trouvés) Pour mieux vous satisfaire, d'autres services verront le jour prochainement :

le covoiturage citoyen, les offres d'emploi local, petites annonces, ...

Grâce à l'icône « Autour de moi », découvrez les acteurs locaux des communes environnantes et profitez pleinement de leurs actualités.

L'application est gratuite et disponible sur l'Apple Store et Google Play sous la référence « **Mon Village— infos & service** ». A la différence des réseaux sociaux, aucune donnée personnelle ne sera communiquée et utilisée à des fins commerciales

**Les chenilles processionnaire du chêne**

La chenille processionnaire du chêne est un ravageur important spécifique aux chênes.

Outre qu'elle occasionne des défoliations sur les arbres elle est également réputée pour les urtications qu'elle provoque chez l'homme et les animaux. Ces nuisances sont observées au cours des mois de Mai et Juin.

A ce titre, un Arrêté préfectoral, en date du 24/04/2024, définit les mesures à prévenir l'exposition des humains et des animaux aux soies urticantes des chenilles processionnaires et à lutter contre leur prolifération dans les espaces publics et chez les particuliers. Sur les lieux publics, en période de progression des chenilles, il est demandé de mettre en place des moyens d'informations du public et de restreindre l'accès. Il est demandé également, ainsi qu'aux particuliers concernés, de mettre des moyens de lutte en place (destruction mécanique, échenillage ...)

Afin d'éviter ce désagrément, des traitements organisés par la FDGDON56 Morbihan avec un insecticide biologique (Bacille de Thuringe) sont possibles. Cette solution est sans danger pour l'homme et les animaux. Ils sont réalisés en Avril-Mai avec l'aide d'un canon nébulisateur.

Si vous souhaitez recevoir un traitement de vos chênes, retirez un bulletin d'inscription dans votre Mairie (Fin des inscriptions le 30 Mars / Retour à la FDGDON56 Morbihan pour le 4 Avril).

Si vous constatez la présence de chenilles dans vos chênes, surtout au dernier stade de son évolution lorsqu'elles se regroupent sur les troncs ou branches charpentières pour se nymphoser, les chenilles, à ce stade, sont très urticantes. Il y a danger pour vous et vos animaux, il faut donc éviter d'aller sous les chênes pendant la période à risque (Mai-Juin).

La dernière solution qui peut être envisagée à cette période est le brulage du nid avec un « désherbeur thermique ». Cette opération est à réaliser avec des équipements adaptés afin d'éviter les urtications (combinaison, bottes, lunettes, gants, ...).

Si vous voulez plus de renseignement contactez la fdgdon56

8 Avenue Edgar Degas -56019 VANNES CEDEX- tél. : 02 97 69 28 70- Email : accueil@fdgdon56.fr

MARS 2026

**Votre Mairie**

Pour nous contacter :

Tél. 02 97 42 29 89

accueil@guehenno.bzh

Horaires Mairie

Tous les matins du lundi au

samedi de 9h à 12h

Le mardi et le jeudi

De 14h à 17h

Permanences des élus :

Nolwenn BAUCHE, Maire

Permanence

le samedi matin

sur rendez-vous

CCAS :

Permanence sur

rendez-vous

Infos Pratiques**MÉDECIN DE GARDE :**

composez le 15

qui vous orientera vers le

service de régulation

PHARMACIE : appeler le 3237

GYM DOUCE

Les mardis de 10h à 11h à

la salle du Roiset.

**PLANNING BIBLIOTHÈQUE**

Ouverture

les samedis : 07/03 ; 14/03; 21/03;

28/03 ; 04/04 de 10h30 à 12h00.

les dimanches : 01/03 ; 08/03 ;

15/03; 29/03 ; 05/04 ;

de 10h30 à 12h00.

Le prêt de livres est

gratuit.

**Envie de pizz**

Le camion de pizza est présent tous

les 1er et 3ème lundis de chaque

mois à partir de 18h sur

la place de marché.

**DÉCHETTERIE**

La déchetterie de Brénolo est

ouverte :

Du lundi au samedi:

08h30-12h30 / 14h00-18h00

Le jeudi : Fermée

Responsable publication :

Mme Nolwenn BAUCHE

imprimé par : Mairie de Guéhenno

Élections municipales 2026

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

Le bureau de vote sera installé à la salle du Roiset et sera ouvert de 8h à 18h.

Vous allez être absent le jour du vote d'une élection ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote. Vous pouvez vous rendre à la gendarmerie pour établir une procuration papier ou en ligne, ou si vous avez une pièce d'identité récente (et certifiée France Identité) vous pouvez dans ce cas faire la démarche de manière complètement autonome :

Votre procuration en 4 étapes



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PROCURATION DE PLUSIEURS FAÇONS :

- 1** En remplissant le formulaire en ligne Cerfa 14952*04 (puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire)
Vous devez y présenter un justificatif d'identité et indiquer la référence de votre demande.
- 2** En ligne avec une identité numérique certifiée France Identité maprocuration.gouv.fr
- 3** Avec le formulaire disponible à la gendarmerie
Vous devez y présenter un justificatif d'identité.

Communes de
- 1 000
habitants

Scrutin
paritaire

Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pouvez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

Listes
incomplètes
possibles

Les listes peuvent comporter au **maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.

Ce qui ne change pas

Il n'est **pas obligatoire** de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

Vous n'élez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Le mode de scrutin évolue

NUL
Fin
du panachage

Il n'est **plus possible** d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayer un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Pour en savoir plus

**Enquête INSEE**

L'Insee réalise une enquête obligatoire intitulée « Budget de Famille » du 19 février au 5 mai 2026.

Cette enquête, reconnue d'intérêt général, concerne des ménages tirés au sort dans la commune. Une enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle, se rendra au domicile des personnes concernées, qui seront prévenues par courrier.

Les réponses recueillies sont strictement confidentielles et utilisées uniquement à l'établissement des statistiques.

Des informations sont disponibles sur le site de l'Insee et auprès de la mairie.

Insee
Mesurer pour comprendre

CCAS

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est composé à parité d'élus municipaux et de personnes issues de la société civile, nommées par le Maire parmi les candidats proposés par les associations mentionnées dans le Code de l'action sociale et des familles.

Parmi ces personnes désignées, doivent figurer obligatoirement et au minimum :

- Un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.
- Un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales.
- Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département.
- Un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez adresser votre candidature à Madame le Maire avant le 20 mars 2026 à : CCAS – 4 rue nationale 56420 Guéhenno

Spectacle Ekla

« A la fois poétique et expérimentale, le spectacle explore des univers graphiques immersifs étonnant »- Radio France

Tels que des explorateurs entourés de leurs machines et instruments curieux, le duo Turnsteak crée en direct une musique électronique qui accompagne des images animées projetées sur un livre pop-up en video mapping. Dans un dispositif qui mêle animation, arts numériques, concert et livre, Ekla! revisite la figure du tangram. Page après page, se dévoilent des sculptures de papier habitées d'ombre et de lumière et d'architecture colorées.

Le spectacle se déroulera le mercredi 8 avril 2026 à 15:30- espace du Roiset, Guéhenno à partir de 5 ans.

Pour acheter des places vous pouvez aller sur le site : <https://www.centremorbihanculture.bzh/evenements/ekla>

Exposition

Une exposition "Bien comprendre pour bien restaurer !" est présente en mairie et visible aux heures d'ouverture de la mairie

**Spectacle asso drôle de mix**

Les cadets de Guéhenno accompagnés d'autres associations communales vous proposent un tout nouveau spectacle à Guéhenno.

La vente de ticket se fait sur place ou sur internet sur le site HelloAsso-Satisfact'Show Guéhenno.

DRÔLE DE MIX

Jérémy l'Artiste Circassien | Pierre-Albert Marchetti Ventriloqué | Paul Adam Humoriste

I can Guéhenno Satisfact'Show
Présenté par Sylvain Collaro

SAMEDI 25 AVRIL 2026 - GUÉHENNO
19H00 → 21H00 | **DRÔLE DE MIX**
25 € LA PLACE | **Snack et bar sur place**

BILLETTERIE
QR CODE CI-CONTRE
HelloAsso - Satisfact'Show Guéhenno

21H30: CONCERT GRATUIT
Avec JESS and WEST (the voice)

Cyclo de Guéhenno

Après une longue période d'inactivité, le CYCLO DE GUEHENNO cherche des personnes motivées pour reprendre en mains l'association.

Si vous avez envie de redonner vie au club, d'organiser des sorties, de rassembler des passionnés et de recréer une belle dynamique conviviale, c'est le moment de vous manifester. L'association ne demande qu'à repartir...

A ceux qui souhaitent s'investir et écrire une nouvelle page de son histoire : Faites vous connaître
Contact : Eric Briendo 06 38 99 60 69

Collecte de journaux C.C.F.D : TERRE SOLIDAIRE

Déposer vos journaux, revues, publicités séparés (ficelés par paquets), sous le préau à la salle du Roiset jusqu'à fin mai.



Ne pas mettre de plastique

